

Déploiement de la

# REP PMCB

en Hauts-de-France

Contribution CERC à la concertation

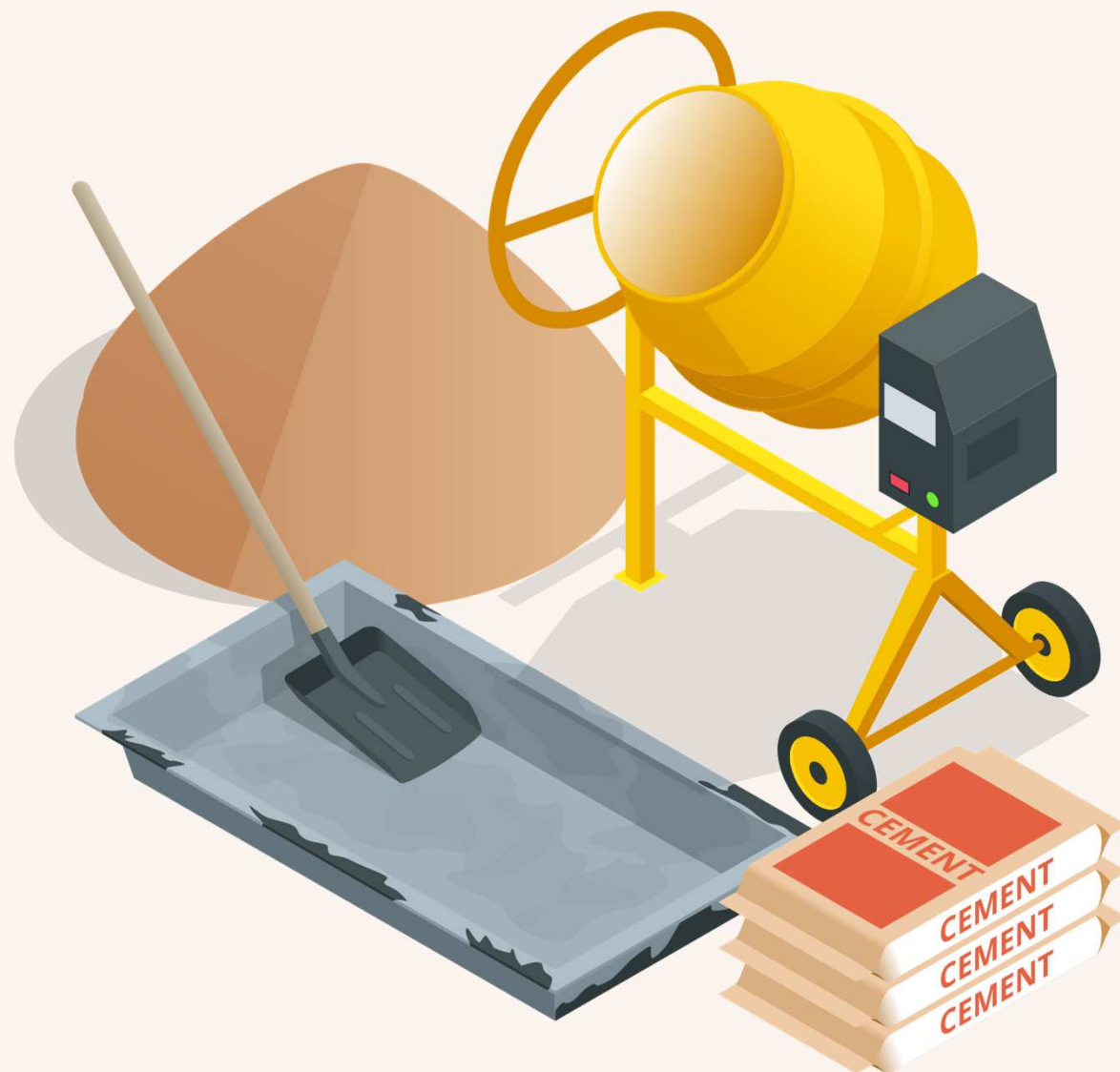


- 1** La gestion des déchets du Bâtiment : quels sont les enjeux en Hauts-de-France ?
- 2** Distance entre lieu de production et point de reprise des déchets : application de la REP PMCB aux zones d'emploi des Hauts-de-France
- 3** Les points de reprise en région : état de l'existant
- 4** Analyse du maillage théorique et passage au maillage pragmatique (réunion à venir)



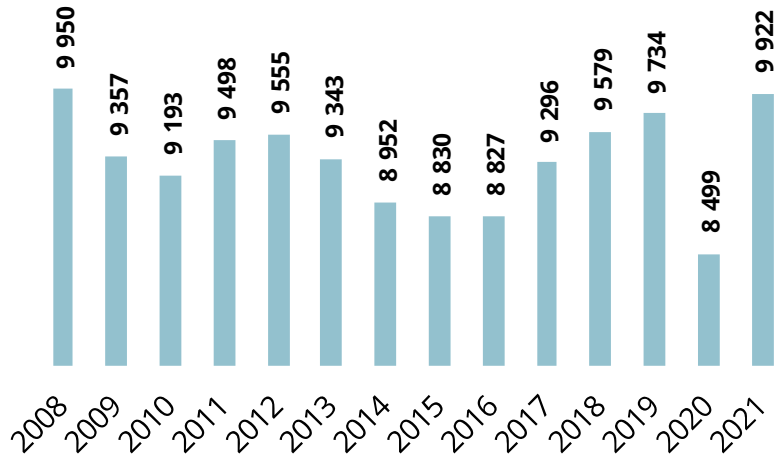
# La gestion des déchets du Bâtiment

Quels sont les enjeux  
en Hauts-de-France ?



# Quelle activité économique des entreprises de Bâtiment en Hauts-de-France ?

## EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES BÂTIMENT



Unité : M€ / Source : Réseau des CERC

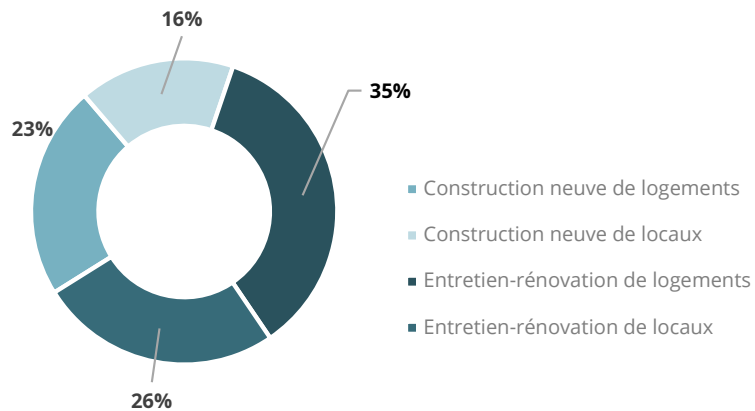
**9,9 M€**

CHIFFRE D'AFFAIRES 2021

↓  
**7%**

poinds France

## STRUCTURE DU CHIFFRE D'AFFAIRES BÂTIMENT EN 2021



Unité : Millions d'euros en volume /Source : Réseau des CERC

## Entretien-rénovation

**6,0 M€**

→ **61%**  
du chiffre d'affaires

## Construction neuve

**3,9 M€**

→ **39%**  
du chiffre d'affaires

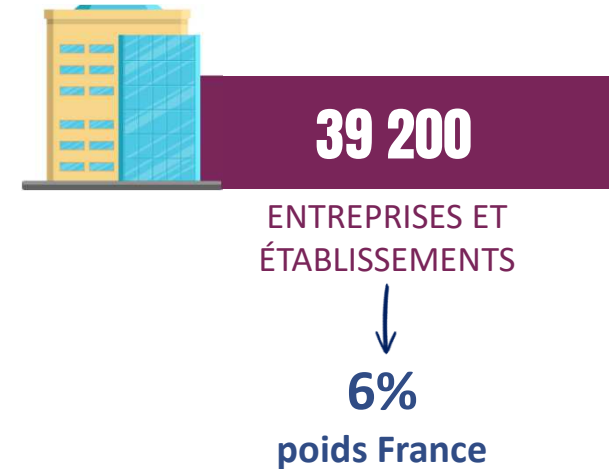
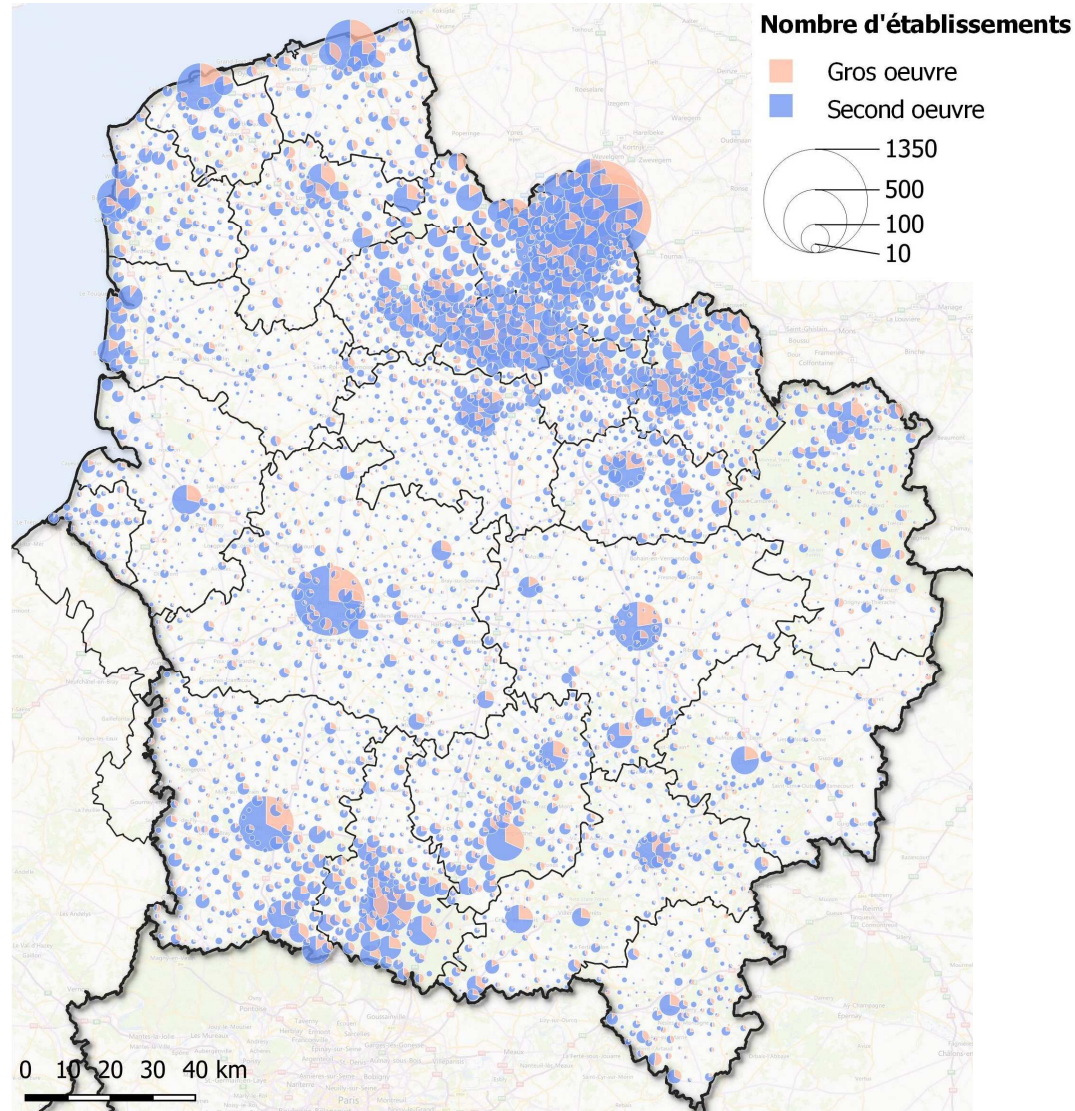




# Quel tissu économique des entreprises de Bâtiment en Hauts-de-France ?

## Répartition des établissements de Bâtiment

Source : INSEE | Traitement CERC



## La répartition des établissements par taille en Hauts-de-France

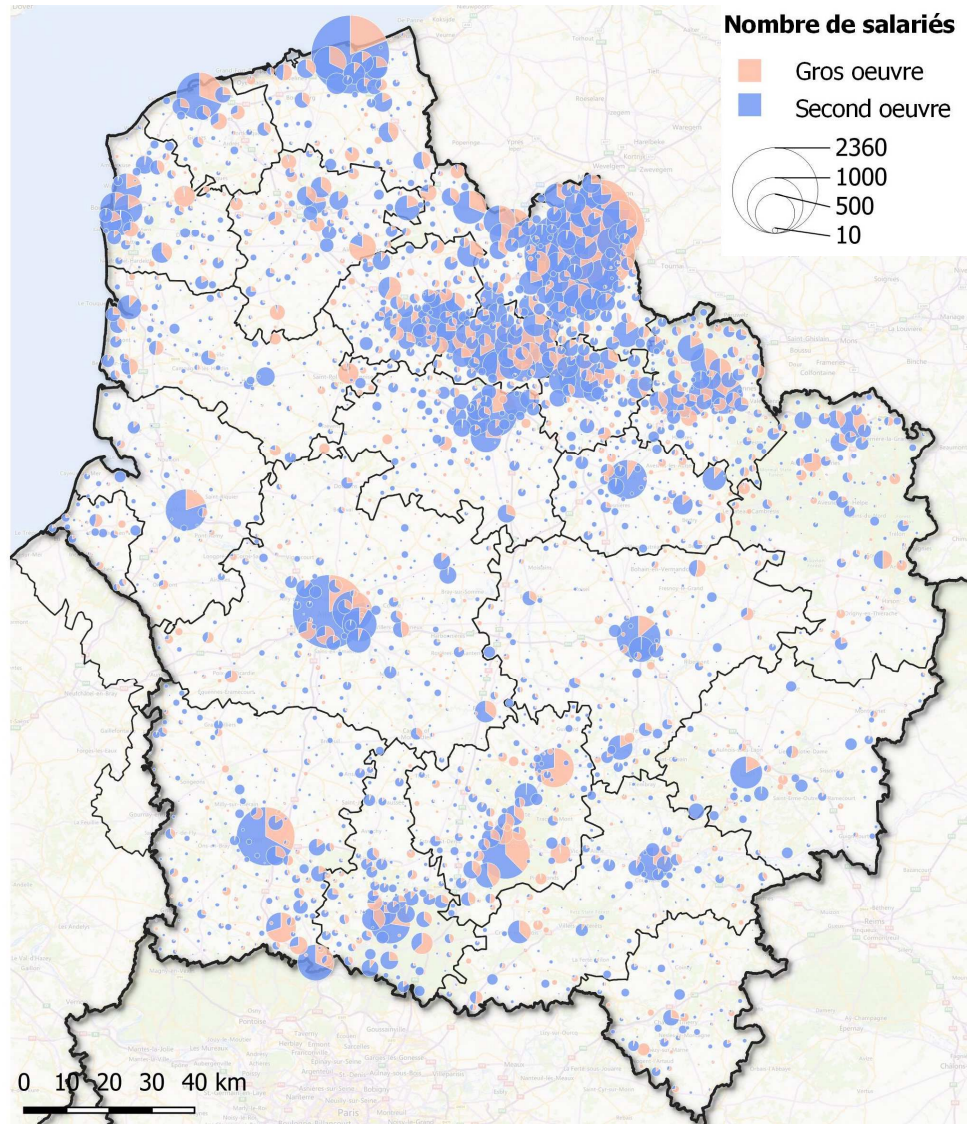


Source : INSEE

# Quel tissu économique des entreprises de Bâtiment en Hauts-de-France ?

## Répartition des salariés des entreprises de Bâtiment

Source : URSSAF | Traitement CERC



**89 300**

**SALARIÉS**



**21 200**

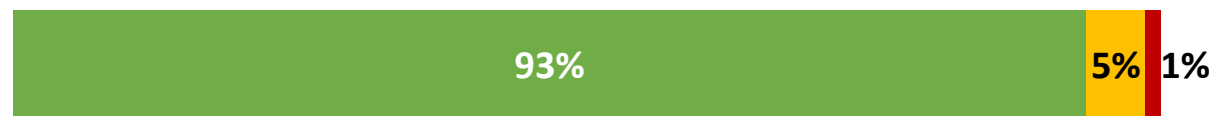
**NON SALARIÉ  
(indépendants)**

# Comment l'activité Bâtiment et Travaux Publics en 2021 a-t-elle impacté la gestion des déchets de chantier ?

**16,7 Mt** de déchets et matériaux générés sur les chantiers en 2021, dont 4,1 Mt réemployés directement sur chantier

→ **12,6 Mt** de déchets et matériaux sortis des chantiers du BTP

## Composition du gisement de déchets et matériaux générés sur les chantiers



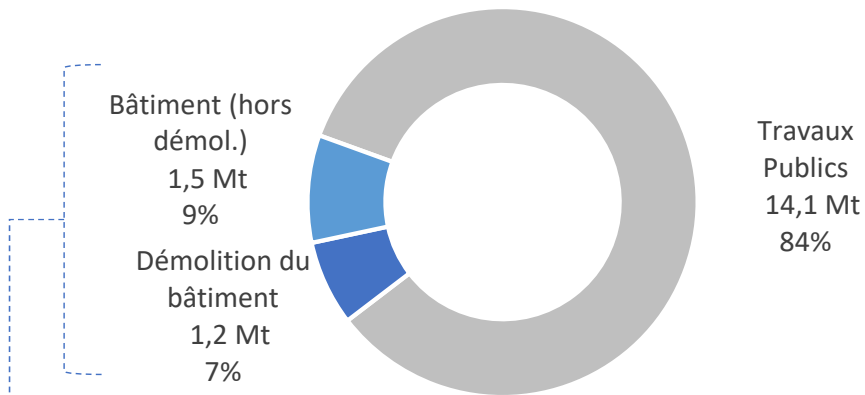
■ Déchets et matériaux inertes ■ Déchets non inertes non dangereux ■ Déchets dangereux

Source : enquête CERC - observatoire déchets



# Qu'en est-il plus spécifiquement sur les déchets de chantier du Bâtiment ?

## Répartition du gisement selon le type de chantier



## Composition du gisement de déchets et matériaux sortis des chantiers de Bâtiment (dont démolition)



■ Déchets et matériaux inertes ■ Déchets non inertes non dangereux ■ Déchets dangereux

Source : enquête CERC - observatoire déchets



## Distance entre lieu de production et point de reprise des déchets

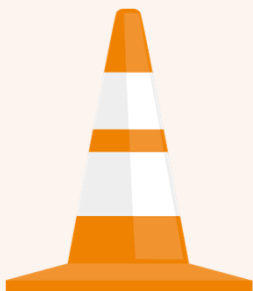
Application de la REP PMCB aux zones  
des Hauts-de-France





# Distance entre lieu de production et point de reprise des déchets : le zonage 10/20km dans la réglementation REP PMCB

- **Réglementairement, la distance moyenne** entre le lieu de production de déchets et les installations de reprise de déchets est de l'ordre de **10km**.
- Cette distance peut monter à **20km** dans **les zones où la densité d'habitants et d'activités économiques est faible**.
- Les zones à faible densité sont définies comme celles où :
  - la densité moyenne d'habitants de la zone d'emploi est inférieure à la moyenne nationale de densité par zone d'emplois définie par l'INSEE, et
  - la part des emplois liés au secteur de la Construction de la zone d'emploi est inférieure à la moyenne nationale définie par l'INSEE.



# Méthodologie de calcul des indicateurs réglementaires

- **L'année de référence** retenue pour cette analyse est **2020**
- Les indicateurs sont **comparés à la moyenne France entière**
- Densité de population = population 2020 (*population municipale source INSEE*) / superficie  
Seuil réglementaire au niveau France entière =>
  - Population France 2020 : 67 162 154 habitants
  - Superficie France : 632 702 km<sup>2</sup>
  - >> **Densité de population France entière : 106,2 hab/km<sup>2</sup>**
- Poids des emplois Construction = nombre de postes de la construction dans les établissements actifs employeurs au 31/12/2020 / nombre total de postes des établissements actifs employeurs au 31/12/2020  
(*Source Insee / FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)*)  
Seuil réglementaire au niveau France entière =>
  - Postes Construction en France au 31/12/2020 : 1 545 601 postes
  - Ensemble des postes en France au 31/12/2020 : 25 047 323 postes
  - >> **Poids des emplois Construction France entière : 6,2%**



# Application de la méthodologie de calcul des indicateurs réglementaires sur les zones d'emploi de la région

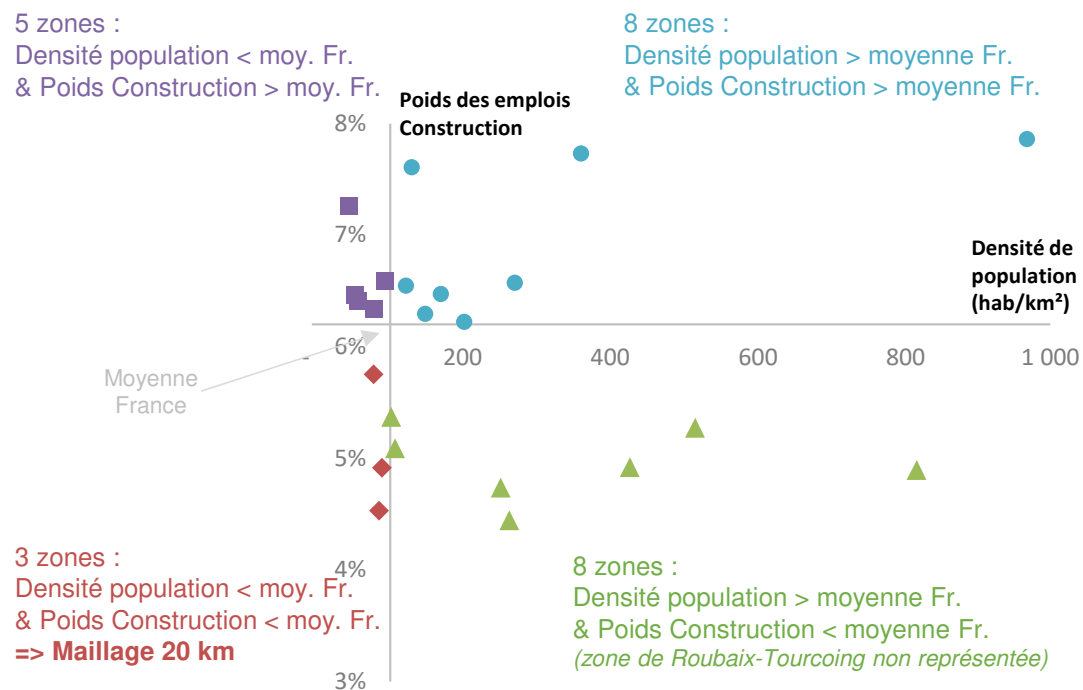
## Répartition des zones d'emplois selon leur densité de population et le poids de l'emploi Construction

Source : INSEE population 2020 – INSEE FLORES 2020 | Traitement CERC

Zone emploi	hab/km <sup>2</sup>	Poids emploi construction	Zonage 10/20 km
Roubaix-Tourcoing	2 442,4	4,83%	Maillage 10km
Lens	968,3	7,86%	Maillage 10km
Lille	819,0	4,89%	Maillage 10km
Douai	519,3	5,27%	Maillage 10km
Valenciennes	430,9	4,92%	Maillage 10km
Béthune	364,7	7,73%	Maillage 10km
Dunkerque	274,8	6,58%	Maillage 10km
Calais	267,8	4,44%	Maillage 10km
Creil	256,4	4,74%	Maillage 10km
Boulogne-sur-Mer	206,3	6,22%	Maillage 10km
Cambrai	174,8	6,47%	Maillage 10km
Saint-Omer	153,7	6,30%	Maillage 10km
Compiègne	135,4	7,61%	Maillage 10km
Arras	127,6	6,55%	Maillage 10km
Maubeuge	113,1	5,09%	Maillage 10km
Amiens	107,8	5,37%	Maillage 10km
Beauvais	99,4	6,58%	Maillage 10km
Berck	85,0	6,34%	Maillage 10km
Abbeville	62,4	6,41%	Maillage 10km
Château-Thierry	59,3	6,46%	Maillage 10km
Laon	50,5	7,26%	Maillage 10km
Saint-Quentin	95,3	4,91%	Maillage 20km
La Vallée de la Bresle-Vimeu	91,7	4,53%	Maillage 20km
Soissons	84,0	5,75%	Maillage 20km
Hauts-de-France	185,2	5,70%	
France entière	106,2	6,17%	

## Répartition des zones d'emplois selon leur densité de population et le poids de l'emploi Construction

Source : INSEE population 2020 – INSEE FLORES 2020 | Traitement CER





# Application de la méthodologie de calcul des indicateurs réglementaires

## Densité de population

### Répartition des zones d'emploi régionales selon la densité de population

Source : INSEE population 2020 | Traitement CERC



Densité de population

■ Densité de population < moyenne nationale

■ Densité de population > moyenne nationale

Sur les 24 zones d'emploi  
des Hauts-de-France,  
**8 sont considérées  
comme peu denses.**

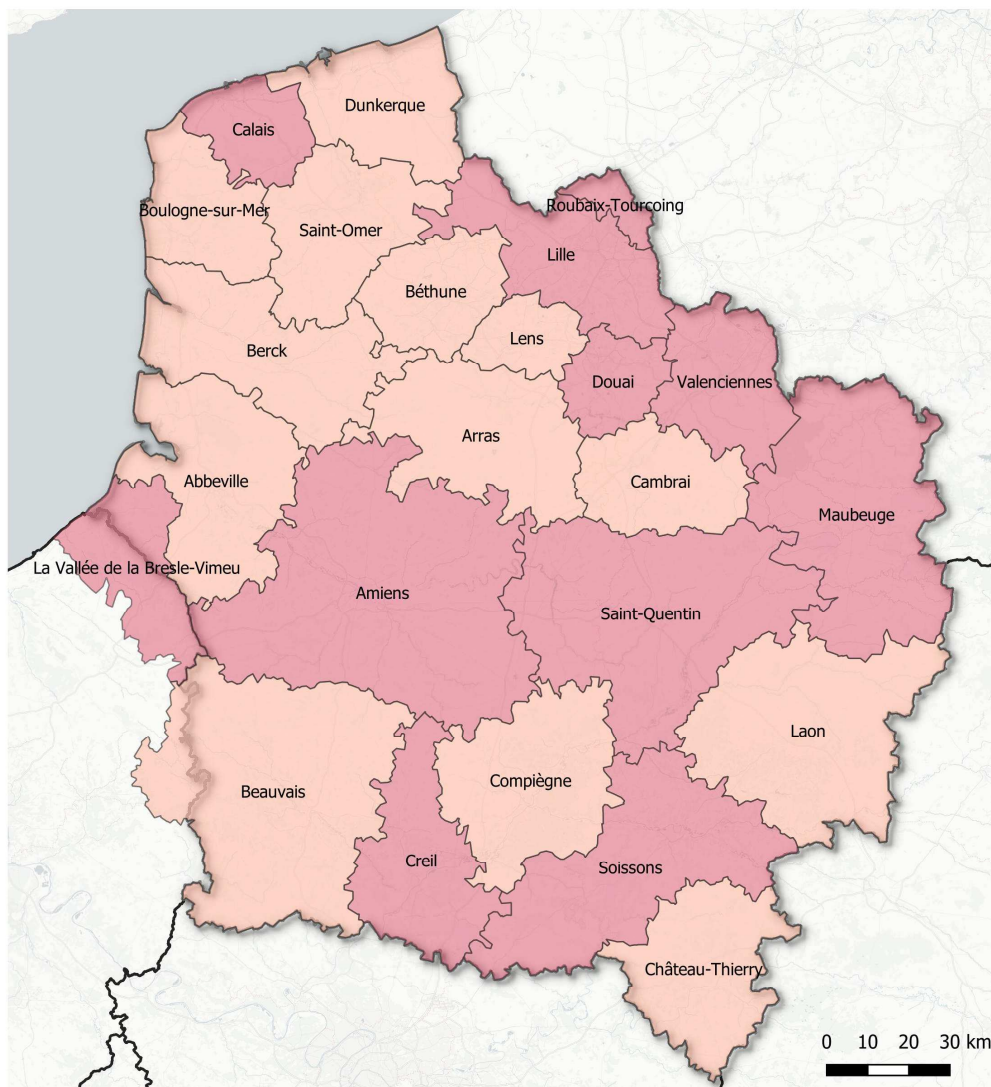
Rappel : densité de population  
France entière = 106,2 hab/km<sup>2</sup>

# Application de la méthodologie de calcul des indicateurs réglementaires

## Densité de population

### Répartition des zones d'emploi régionales selon le poids des emplois construction

Source : INSEE FLORES 2020 | Traitement CERC



Sur les 24 zones d'emploi des Hauts-de-France,

**11 sont considérées comme ayant une activité économique Construction faible.**

Rappel : poids des emplois Construction France entière = 6,2%

# Application de la méthodologie de calcul des indicateurs réglementaires

## Densité de population

### Répartition des zones d'emploi régionales selon la densité de maillage des points de reprise définie par la REP PMCB

Source : INSEE FLORES 2020 INSEE population 2020 | Traitement CERC




Sur les 24 zones d'emploi des Hauts-de-France,

**3 sont considérées comme « zones à faible densité », soit :**

- 21 relèvent d'un maillage 10 km
- 3 relèvent d'un maillage 20 km

# Les points de reprise en région

## Etat de l'existant

-  **Points d'attention :**
- Sont analysés les **sites accueillant de 1 à 6 flux** du décret 7 flux.
  - Les cartes permettent de visualiser le maillage existant et **ne préjugent pas de l'agrément ou non des sites au titre la REP.**
  - Les **distributeurs sont analysés, mais attention ! les données sont encore provisoires, en cours de vérification**





# Listing des points de reprise préexistants en région

- Point de reprise : l'ensemble des sites sont analysés dans cette partie quel que soit le nombre de flux accueilli (au moins 1 des 6 flux du décret 7 flux)
- La liste des points de reprise préexistants en région et à analyser comprend :
  - Les déchèteries professionnelles et installations d'accueil de déchets non inertes non dangereux
  - Les plateformes d'accueil et de traitement d'inertes
  - Les déchèteries publiques
  - Les distributeurs (> et < 4 000m<sup>2</sup>)
- Précisions méthodologiques :
  - Les installations de stockage définitif (ISDI, ISDND) ne sont pas prises en compte.
  - Seules les installations ouvertes à toutes les entreprises sont présentées.
  - Les carrières accueillant des inertes dans le cadre de leur réaménagement sont présentées dans les cartographies.
- Les distances 10/20 km sont réalisées selon les isodistances (= distance selon un trajet routier) autour du site afin de correspondre au mieux aux réalités territoriales.
- **Les cartes ci-après ont pour objectif de visualiser le maillage existant au regard des obligations de maillage REP. Elles ne préjugent pas de l'agrément ou non des sites au titre la REP. Les analyses ne tiennent actuellement pas compte des distributeurs.**



Récupération en cours ; faisabilité à vérifier – cartographie provisoire



# Listing des points de reprise préexistants en région

- 4 temps d'analyse :

- Cartographie des sites spécialisés qui répondent actuellement à l'exigence REP d'accueil des 6 flux de manière distincte
- Ensemble de cartographies pour visualiser les sites spécialisés existants actuellement et accueillant partiellement les flux REP

Sites existants spécialisés pouvant accueillir...		Fraction minérale (inertes)	Plâtre	Métaux	Bois	Huisseries (verre)	Plastiques	Mélange DND
Points de maillage	6 flux issus de la collecte séparée	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
	6 flux issus de la collecte séparée ou conjointe	✗	✗	✗	✗	✗	✗	Ou en mélange
Points de reprise	Déchets non inertes non dangereux		Au moins 1 de ces flux					
	Déchets inertes	✗						
	Déchets inertes ET non inertes non dangereux	✗	Au moins 1 de ces flux					
	Déchets inertes ET/OU non inertes non dangereux (= ensemble des sites spécialisés)		Au moins 1 de ces flux					

- Cartographie provisoire du maillage des distributeurs de matériaux
- Cartographie du maillage des déchèteries publiques
- Cartographie consolidant l'ensemble des sites spécialisés existants et déchèteries publiques accueillant des professionnels qui répondent au moins en partie aux exigences de la REP

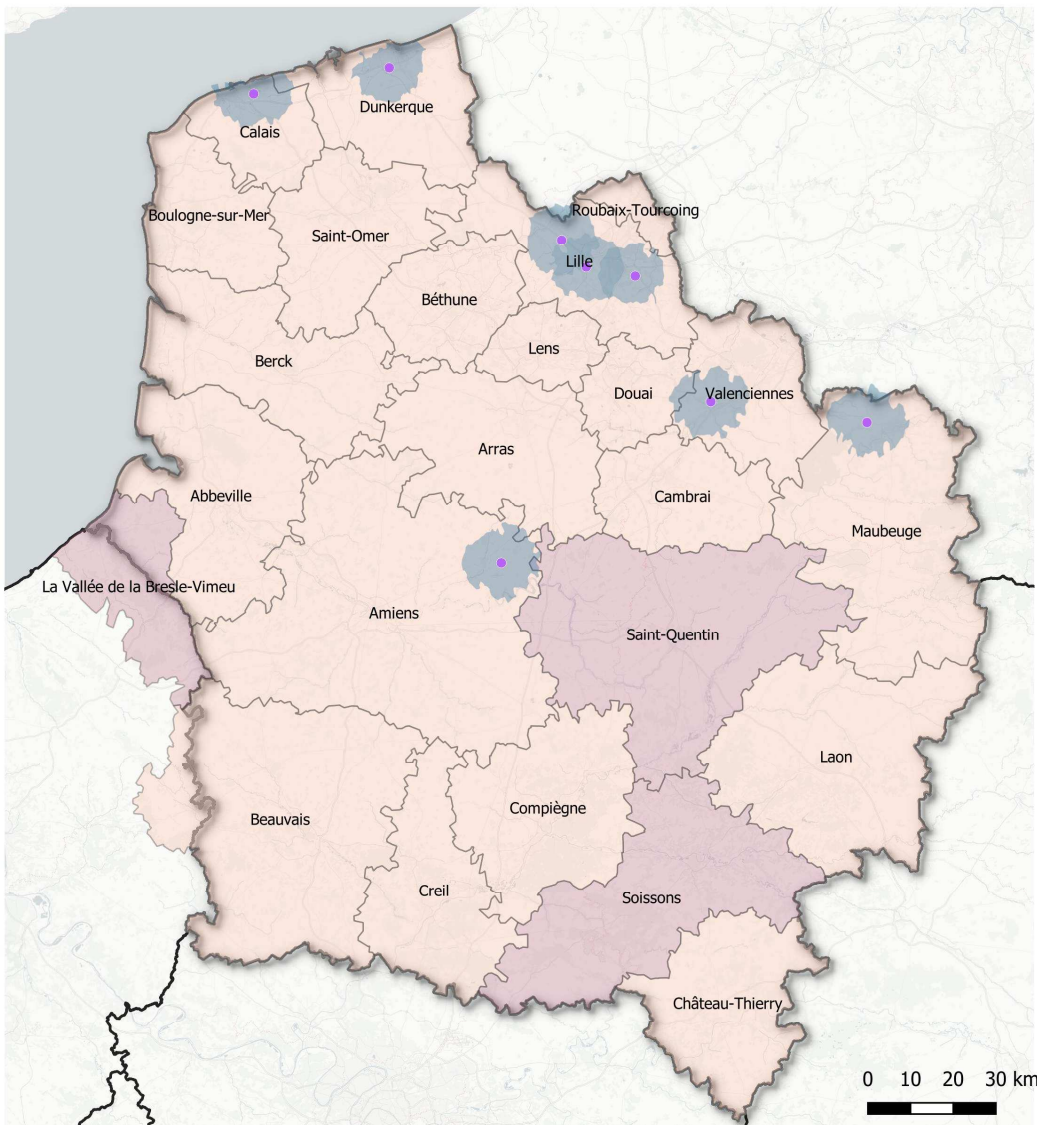
NB. : la conformité aux exigences REP ne tient pas compte de l'existence d'un pont de pesage actuellement sur les sites, aire de réemploi, etc.

# Aire d'attraction des sites spécialisés\* existants répondants aux exigences de la REP

## Accueil des 6 flux issus de la collecte séparée

### Sites spécialisés accueillant les 6 flux issus de la collecte séparée

Source : enquête CERC - observatoire déchets | Traitement CERC



- Sites spécialisés accueillant les 6 flux issus de la collecte séparée

#### Isodistance

10/20 km

#### Zone de maillage

Zone de maillage 10 km

Zone de maillage 20 km

\* Le terme « sites spécialisés » utilisé dans la suite de ce support désigne : les déchèteries professionnelles, les installations d'accueil des déchets non inertes non dangereux, Les plateformes d'accueil et de traitement des déchets inertes.

8 sites spécialisés\* sont recensés en région comme accueillant les 6 flux PMCB issus de la collecte séparée (hors mélange)



Une nécessité de développer les points de reprise existants pour qu'ils puissent totalement répondre aux exigences de la REP

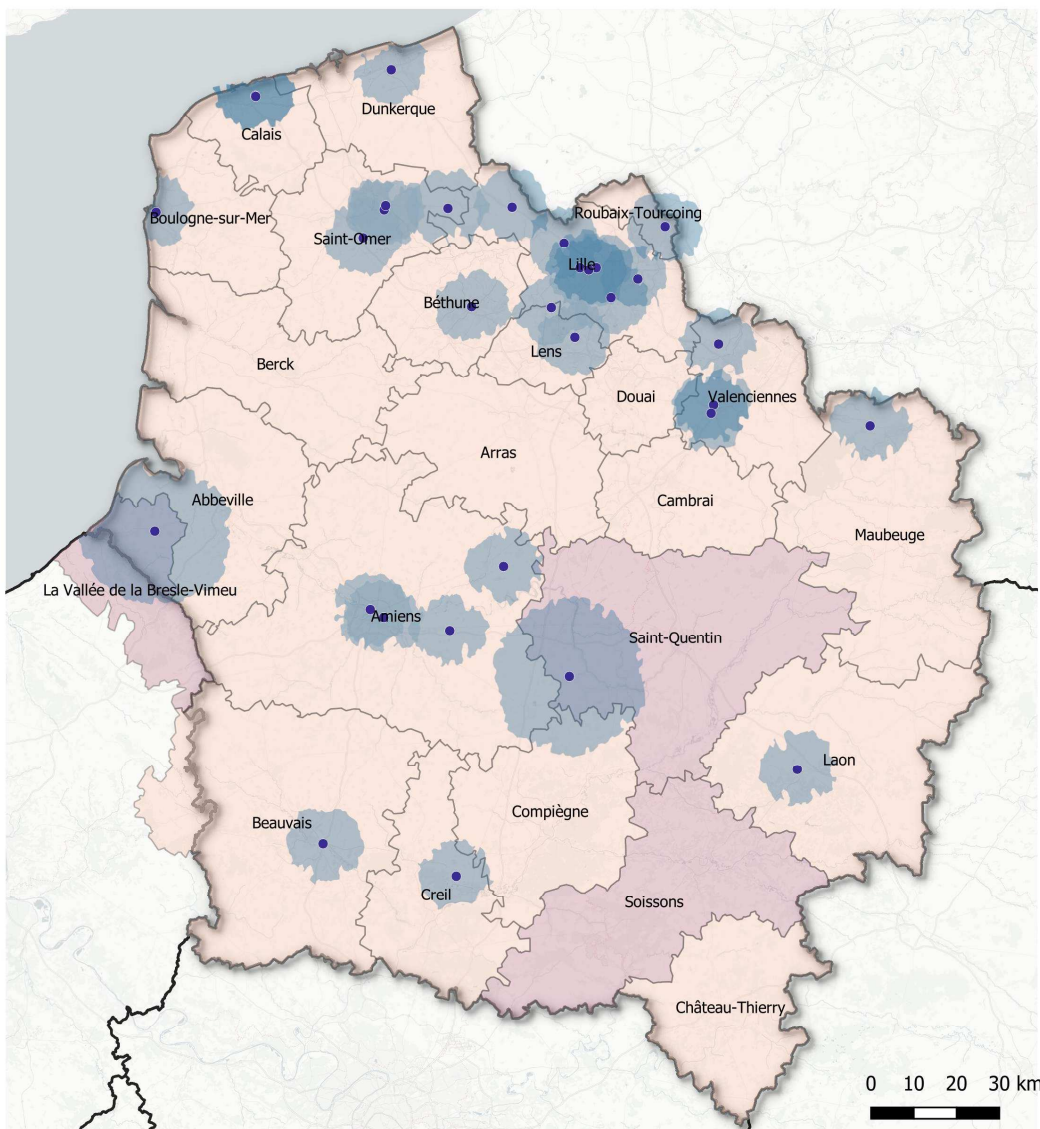
⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agrèer à la REP PMCB.  
Hors distributeurs

# Aire d'attraction des sites spécialisés existants avec accueil partiel des flux REP

## Accueil des 6 flux issus de la collecte séparée ou conjointe

### Sites spécialisés accueillant les 6 flux issus de la collecte séparée ou conjointe

Source : enquête CERC - observatoire déchets | Traitement CERC



- Sites spécialisés accueillant les 6 flux issus de la collecte séparée ou conjointe

#### Isodistance

10/20 km

#### Zone de maillage

Zone de maillage 10 km

Zone de maillage 20 km

33 sites sont recensés en région comme accueillant les 6 flux PMCB issus de la collecte séparée ou conjointe



Si l'on considère l'accueil en mélange des DND en plus des 6 flux, 33 sites rentrent dans ce maillage

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.  
Hors distributeurs

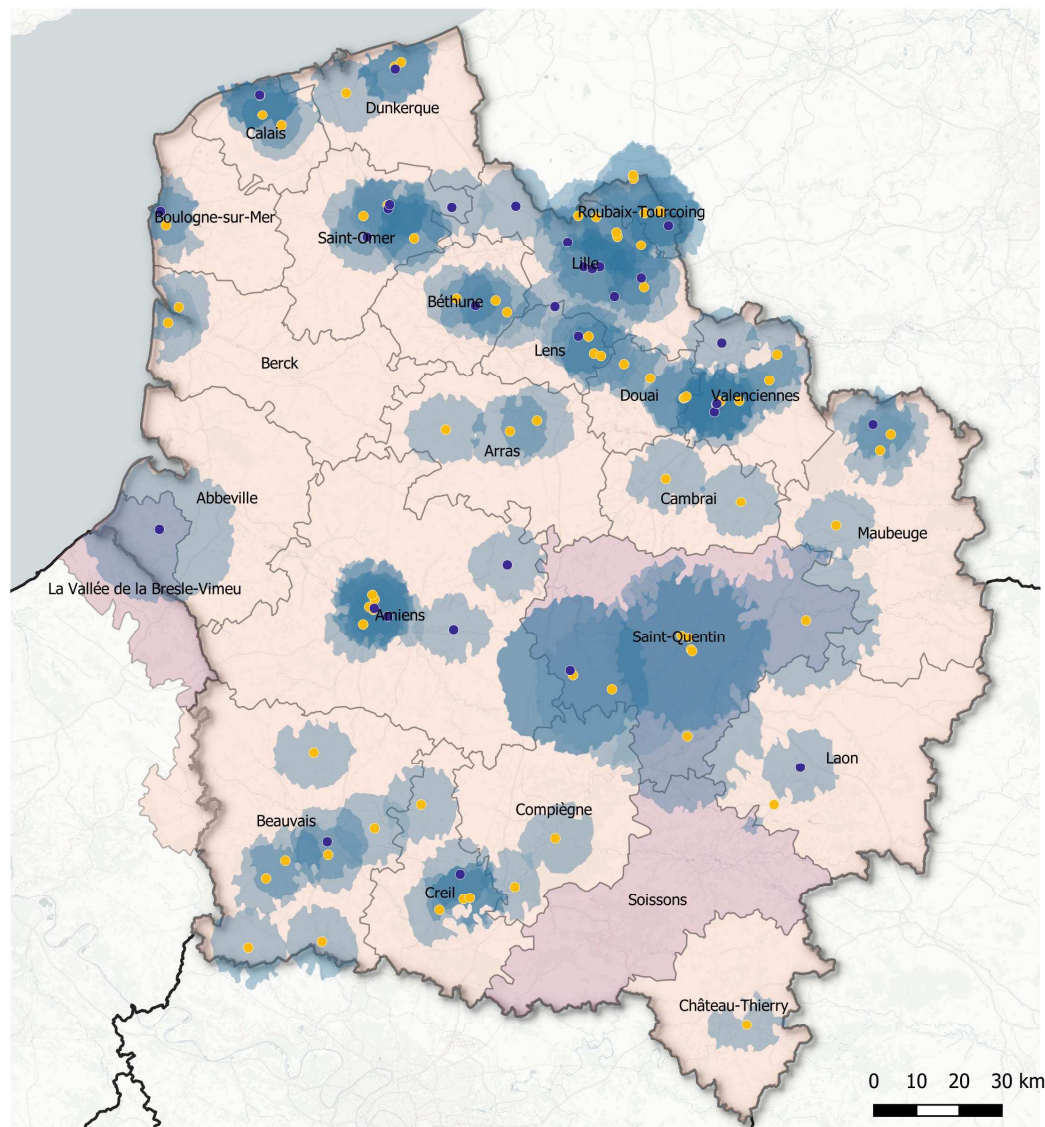


# Aire d'attraction des sites spécialisés\* existants avec accueil partiel des flux REP

## Accueil des déchets non inertes non dangereux

### Sites spécialisés accueillant des déchets non inertes non dangereux

Source : enquête CERC - observatoire déchets | Traitement CERC



- Sites spécialisés accueillant les 6 flux issus de la collecte séparée ou conjointe (points de maillage)
- Sites spécialisés accueillant 1 à 5 flux de déchets non inertes non dangereux (points de reprise)

#### Isodistance

10/20 km

#### Zone de maillage

Zone de maillage 10 km

Zone de maillage 20 km

109 sites sont recensés comme accueillant des déchets non inertes non dangereux (6 flux ou moins)



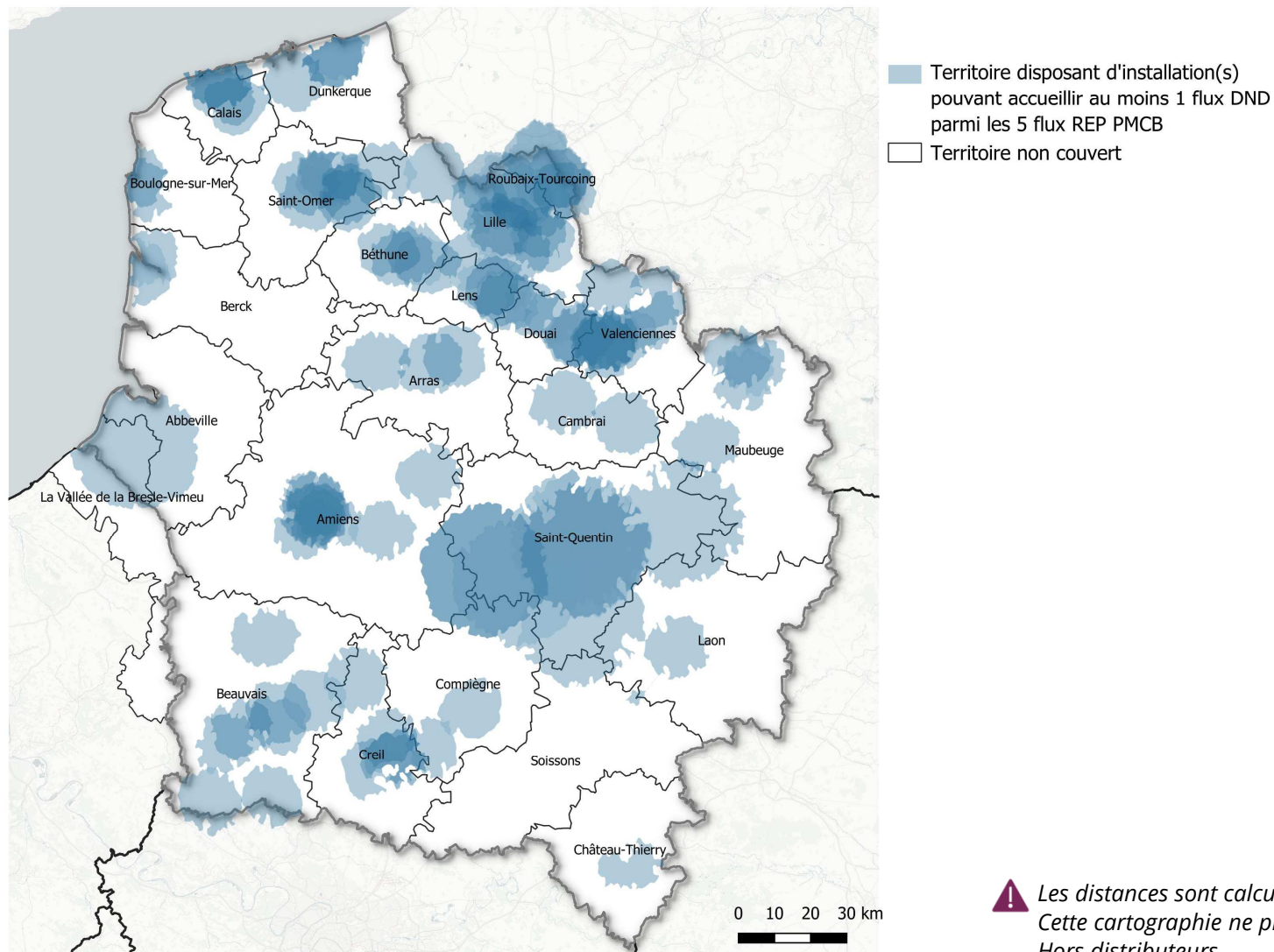
Ces sites proposent la récupération des flux de DND des professionnels ; leur déploiement sur l'ensemble des 6 flux pourra être un enjeu

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.  
Hors distributeurs

# Identification des territoires ne disposant pas de sites spécialisés dans l'accueil des déchets de chantier non inertes non dangereux dans un rayon de 10 ou 20 km

Couverture territoriale dans un rayon de 10 ou 20 km (selon le zonage REP) par un site spécialisé pour l'accueil de déchets non inertes non dangereux

Source : enquête CERC - observatoire déchets | Traitement CERC



En l'état des 109 sites spécialisés existants accueillant des déchets non inertes non dangereux, le territoire n'est pas complètement couvert.

À noter, cette 1<sup>o</sup> analyse de maillage porte uniquement sur l'accueil d'au moins 1 des 5 flux DND du décret 7 flux et non l'ensemble des 5 flux DND PMCB.

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.  
Hors distributeurs

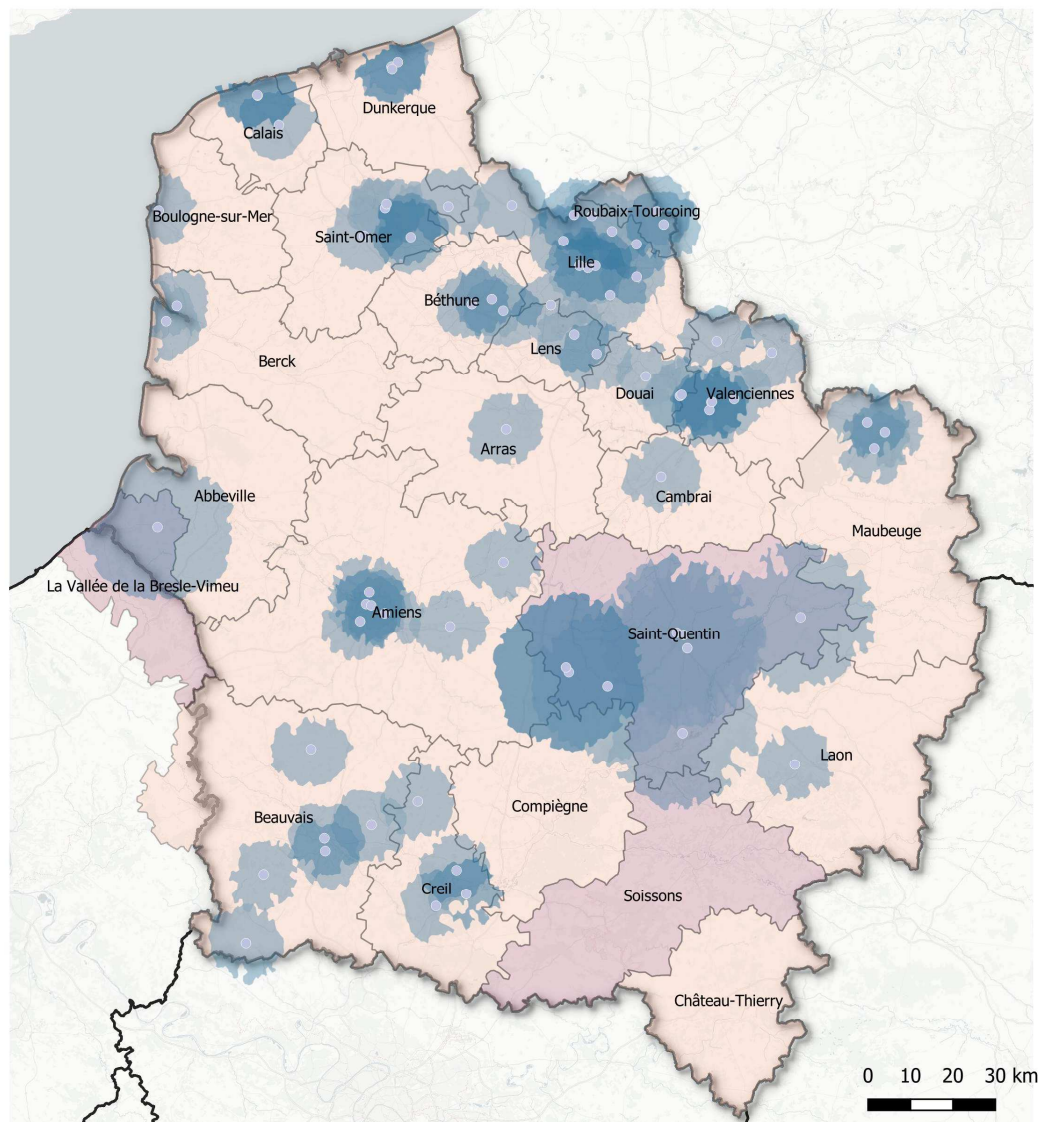


# Aire d'attraction des sites spécialisés existants avec accueil partiel des flux REP

## Accueil des déchets inertes ET non inertes non dangereux

### Sites spécialisés accueillant des déchets inertes ainsi que des déchets non inertes non dangereux

Source : enquête CERC - observatoire déchets | Traitement CERC



- Sites spécialisés accueillant des déchets inertes et des déchets non inertes non dangereux

#### Isodistance

10/20 km

#### Zone de maillage

Zone de maillage 10 km

Zone de maillage 20 km

76 sites sont recensés comme accueillant des déchets inertes ET des déchets non inertes non dangereux (6 flux ou moins)



De manière plus globale, les 76 sites accueillent des déchets des 2 catégories, le nombre de sites spécialisés est encore faible sur la région

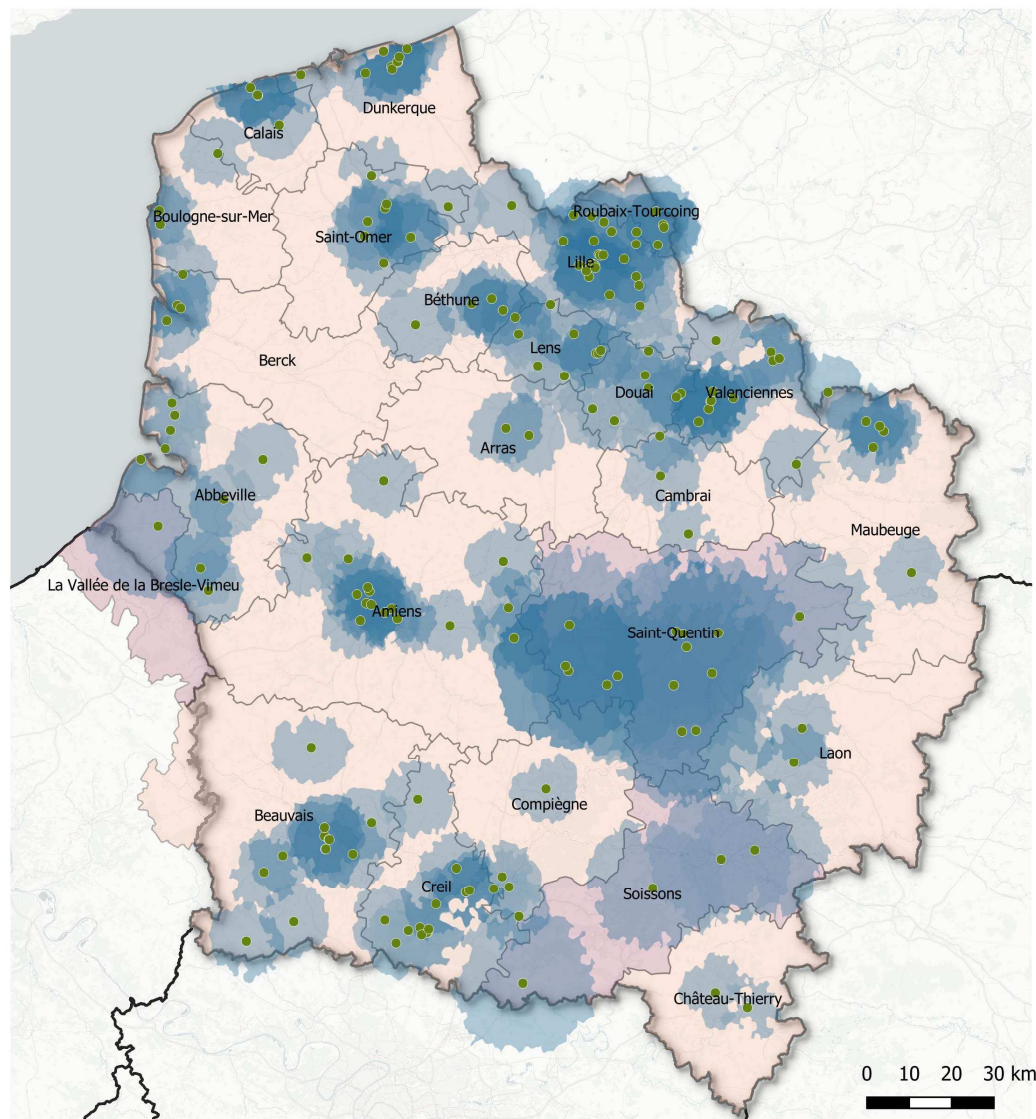
⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.  
Hors distributeurs

# Aire d'attraction des sites spécialisés existants avec accueil partiel des flux REP

## Accueil des déchets inertes

### Sites spécialisés accueillant des déchets inertes

Source : enquête CERC - observatoire déchets | Traitement CERC



● Sites spécialisés accueillant des déchets inertes

#### Isodistance

■ 10/20 km

#### Zone de maillage

■ Zone de maillage 10 km

■ Zone de maillage 20 km

184 sites sont recensés  
comme accueillant des  
déchets inertes



L'accueil d'inertes est plus  
présent sur la région et  
forme un maillage déjà  
important

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.  
Hors centrales d'enrobage. Hors distributeurs

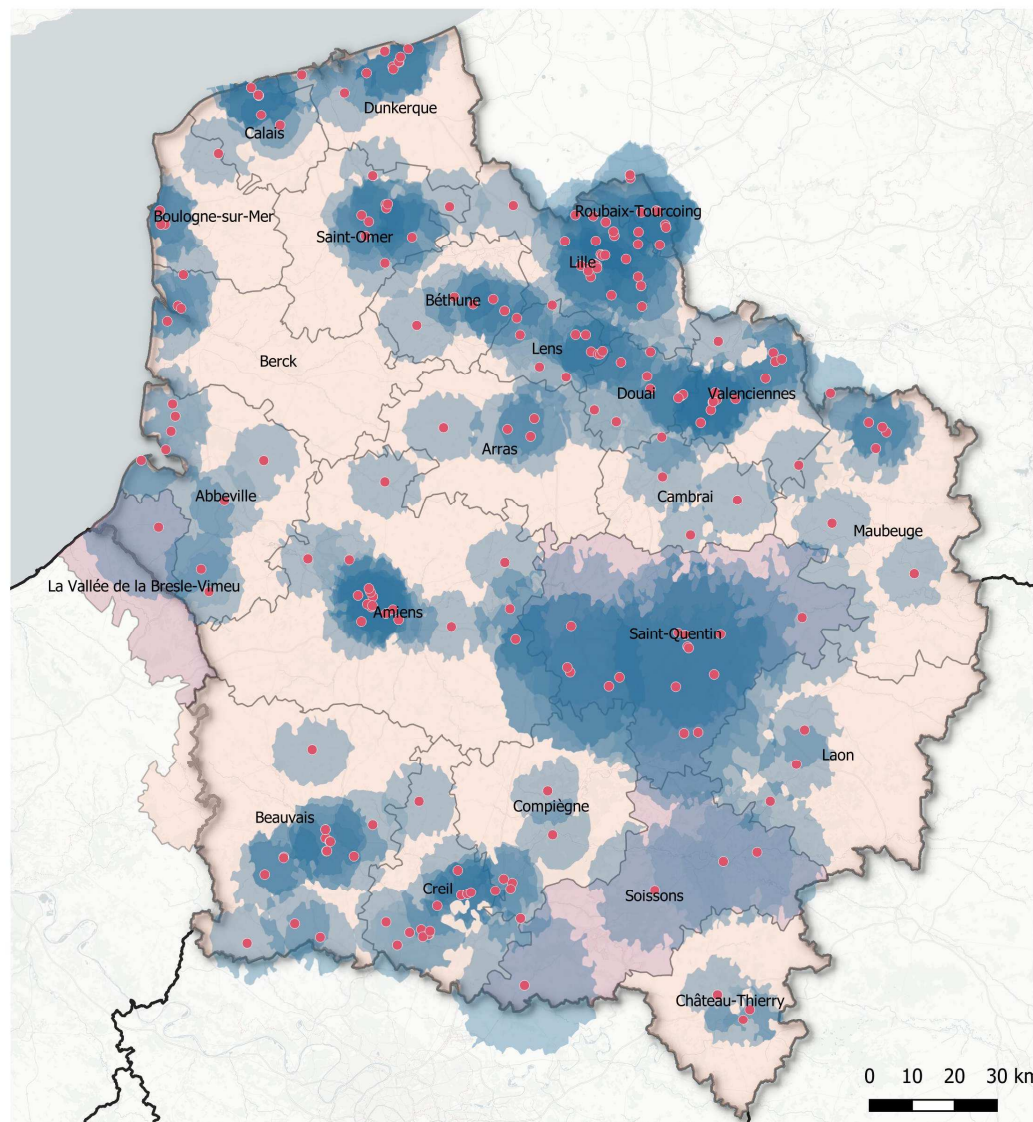


# Aire d'attraction des sites spécialisés existants avec accueil partiel des flux REP

## Accueil des déchets inertes ET / OU non inertes non dangereux

### Sites spécialisés accueillant des déchets inertes et/ou des déchets non inertes non dangereux

Source : enquête CERC - observatoire déchets | Traitement CERC



- Sites spécialisés accueillant des déchets inertes et/ou des déchets non inertes non dangereux

#### Isodistance

10/20 km

#### Zone de maillage

Zone de maillage 10 km

Zone de maillage 20 km

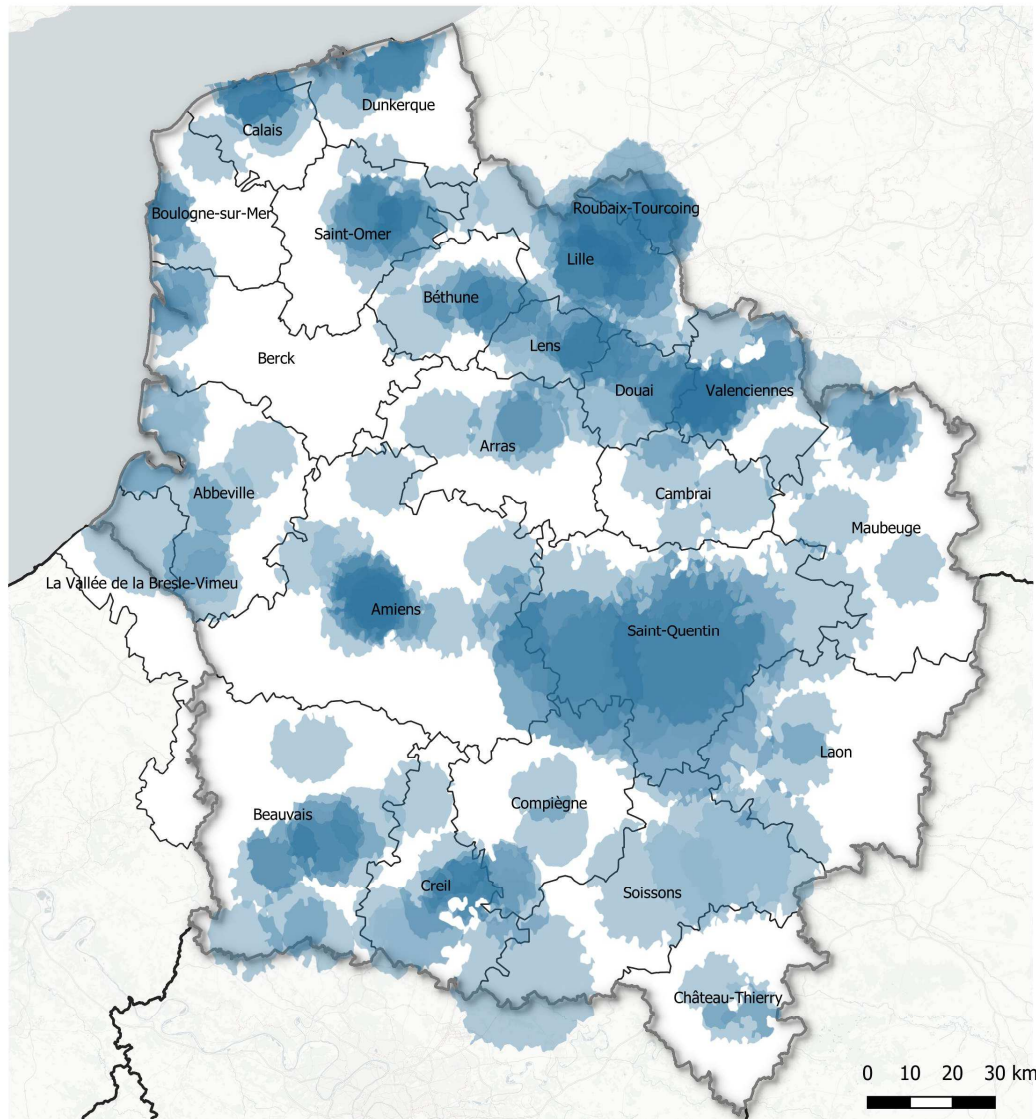
217 sites sont recensés comme accueillant des déchets inertes ET/OU des déchets non inertes non dangereux (6 flux ou moins)

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agrèer à la REP PMCB.  
Hors centrales d'enrobage. Hors distributeurs

# Identification des territoires ne disposant pas de sites spécialisés dans l'accueil des déchets de chantier dans un rayon de 10 ou 20 km

## Couverture territoriale dans un rayon de 10 ou 20 km (selon le zonage REP) par un site spécialisé

Source : enquête CERC - observatoire déchets | Traitement CERC



- Territoire disposant d'installation(s) pouvant accueillir au moins 1 flux parmi les 6 flux REP PMCB
- Territoire non couvert

En l'état des 217 sites spécialisés existants, le territoire n'est pas complètement couvert.

A noter, cette 1<sup>o</sup> analyse de maillage porte uniquement sur l'accueil d'au moins 1 des 6 flux du décret 7 flux et non l'ensemble des 6 flux PMCB.

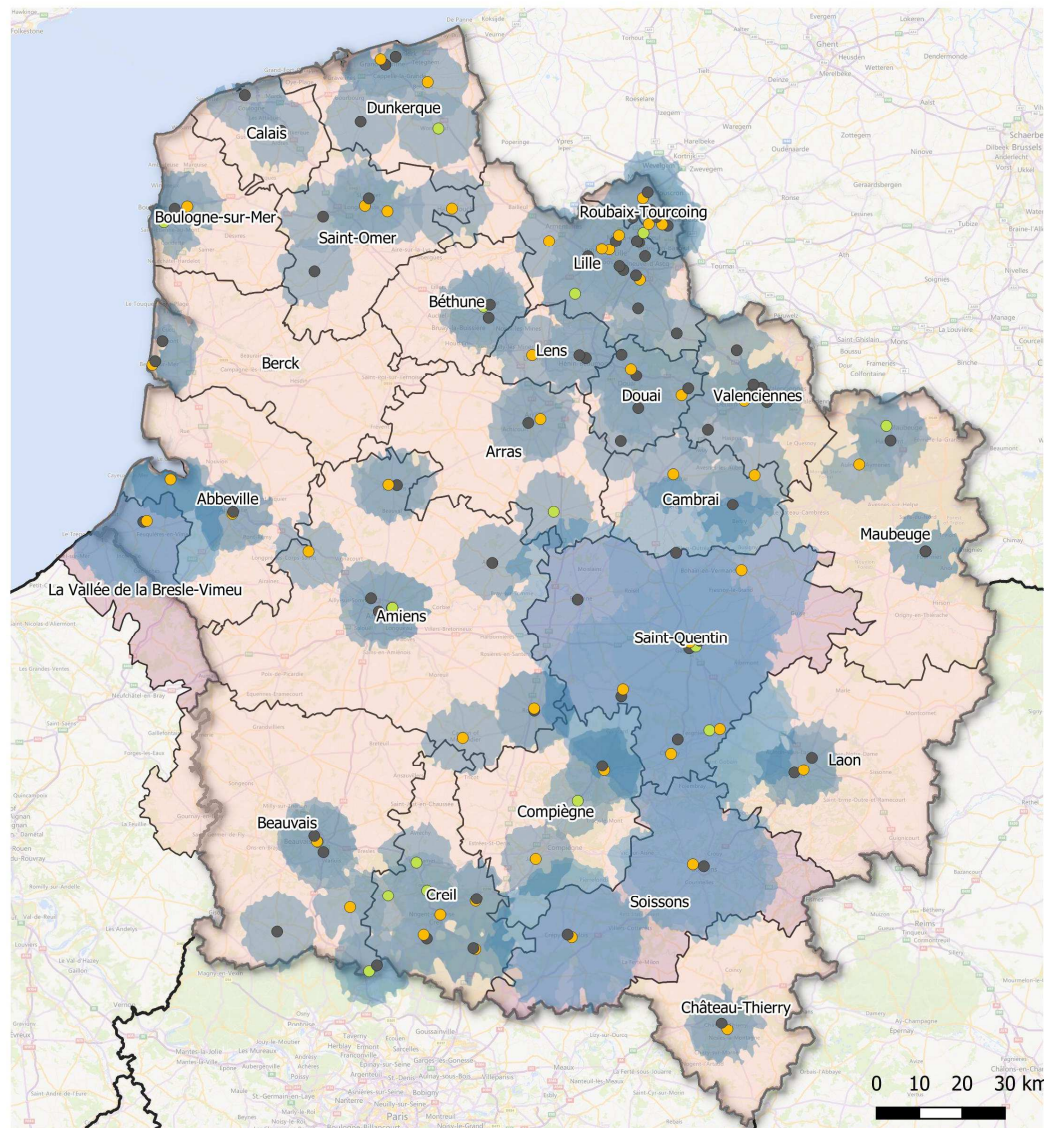
Afin d'atteindre les objectifs fixés par la réglementation de la REP PMCB, le renfort des distributeurs et déchèteries publiques voire la création de sites apparaît d'ores et déjà nécessaire.

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.  
Hors centrales d'enrobage. Hors distributeurs



## Distributeurs de matériaux accueillant les déchets des professionnels et des particuliers

Source : OCAB | Traitement CERC



### Distributeurs de matériaux accueillant des déchets

- Professionnels
- Particuliers et pro.
- Non connu

### Isodistance

- 10/20 km

### Zone de maillage

- Zone de maillage 10 km
- Zone de maillage 20 km

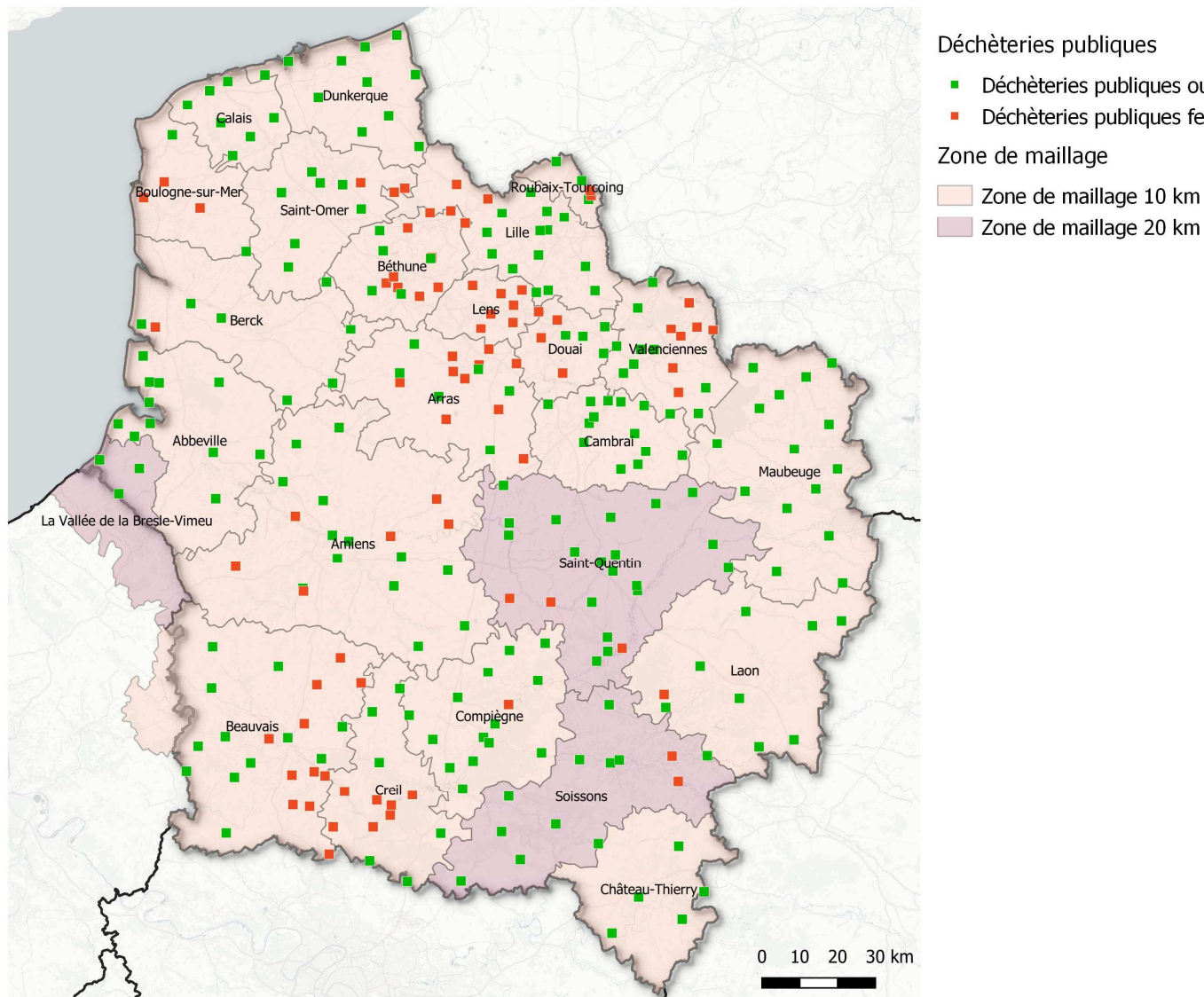
143 distributeurs de matériaux accueillent potentiellement les déchets des professionnels

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.

# Déchèteries publiques des Hauts-de-France

## Déchèteries publiques selon leur accueil actuel des déchets des professionnels

Source : Sinoe 2022 | Traitement CERC



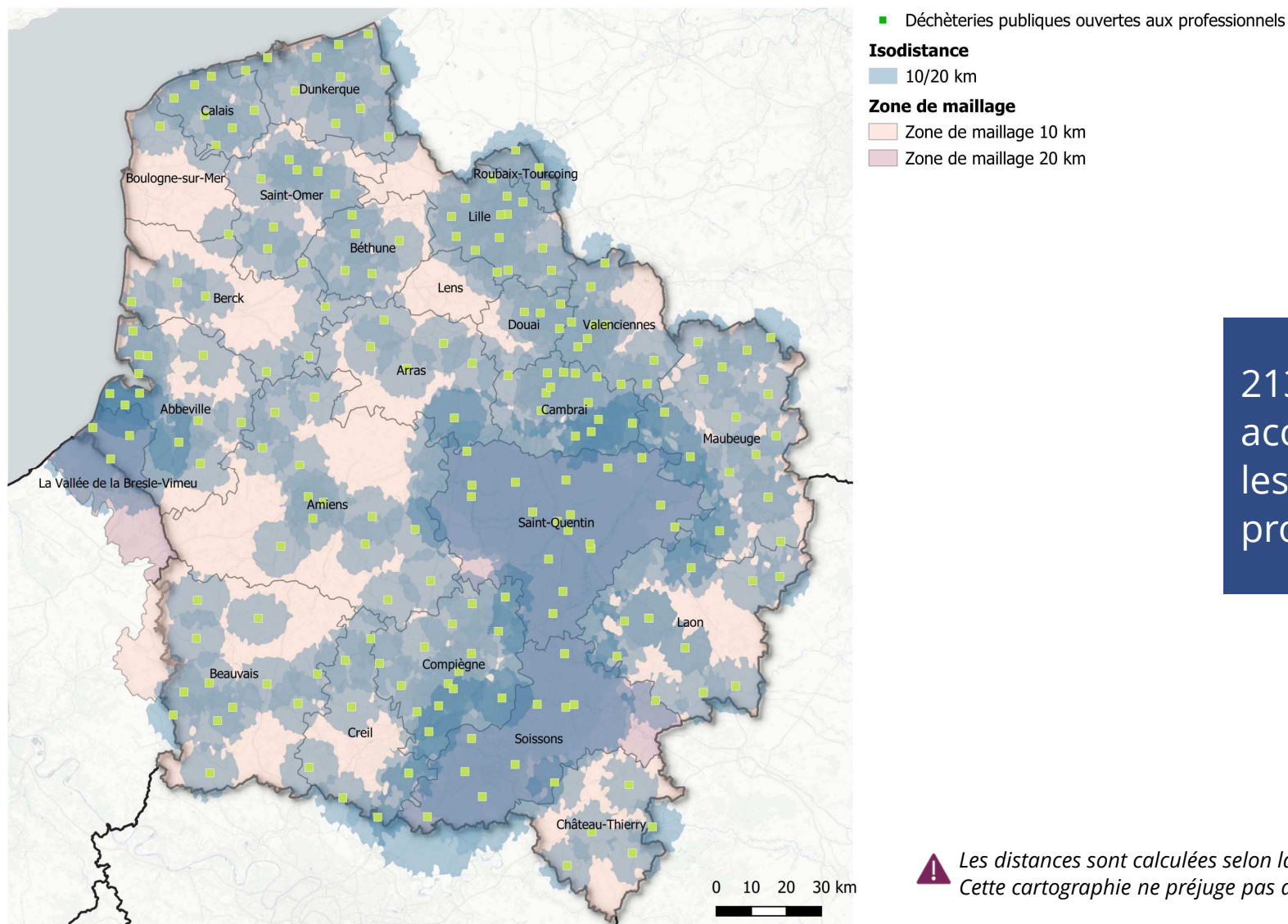
Sur les 298 déchèteries publiques de la région, 213 accueillent actuellement les déchets des professionnels de manière payante ou gratuite



# Aire d'attraction des déchèteries publiques ouvertes aux professionnels

## Déchèteries publiques accueillant les déchets des professionnels

Source : Sinoe 2022 | Traitement CERC



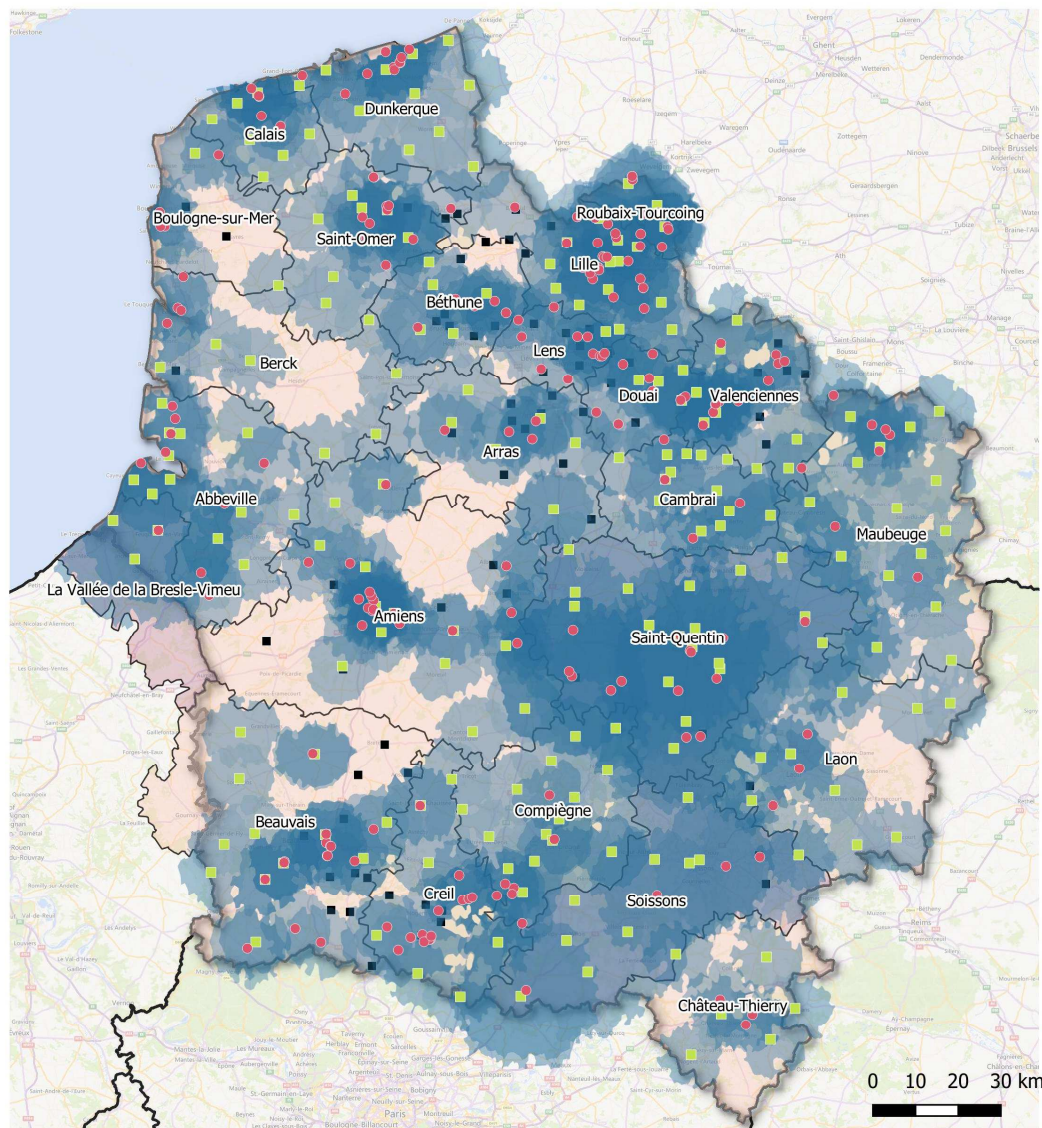
213 déchèteries publiques accueillent actuellement les déchets des professionnels

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.

# Consolidation : aire d'attraction des sites existants pouvant accueillir des déchets de chantier et déchèteries publiques ouvertes aux professionnels

## Ensemble des sites spécialisés et déchèteries publiques ouvertes aux professionnels

Source : Sinoe 2022, enquête CERC - observatoire déchets | Traitement CERC



- Déchèteries publiques fermées aux pro.
- Déchèteries publiques ouvertes aux pros.
- Sites spécialisés accueillant des déchets inertes et/ou des déchets non inertes non dangereux

### Isodistance

■ 10/20 km

### Zone de maillage

■ Zone de maillage 10 km

■ Zone de maillage 20 km

217 sites sont recensés en région comme accueillant des déchets inertes ET/OU des déchets non inertes non dangereux (7 flux ou moins) auxquels peuvent venir en renfort un maillage de 213 déchèteries actuellement ouvertes aux professionnels

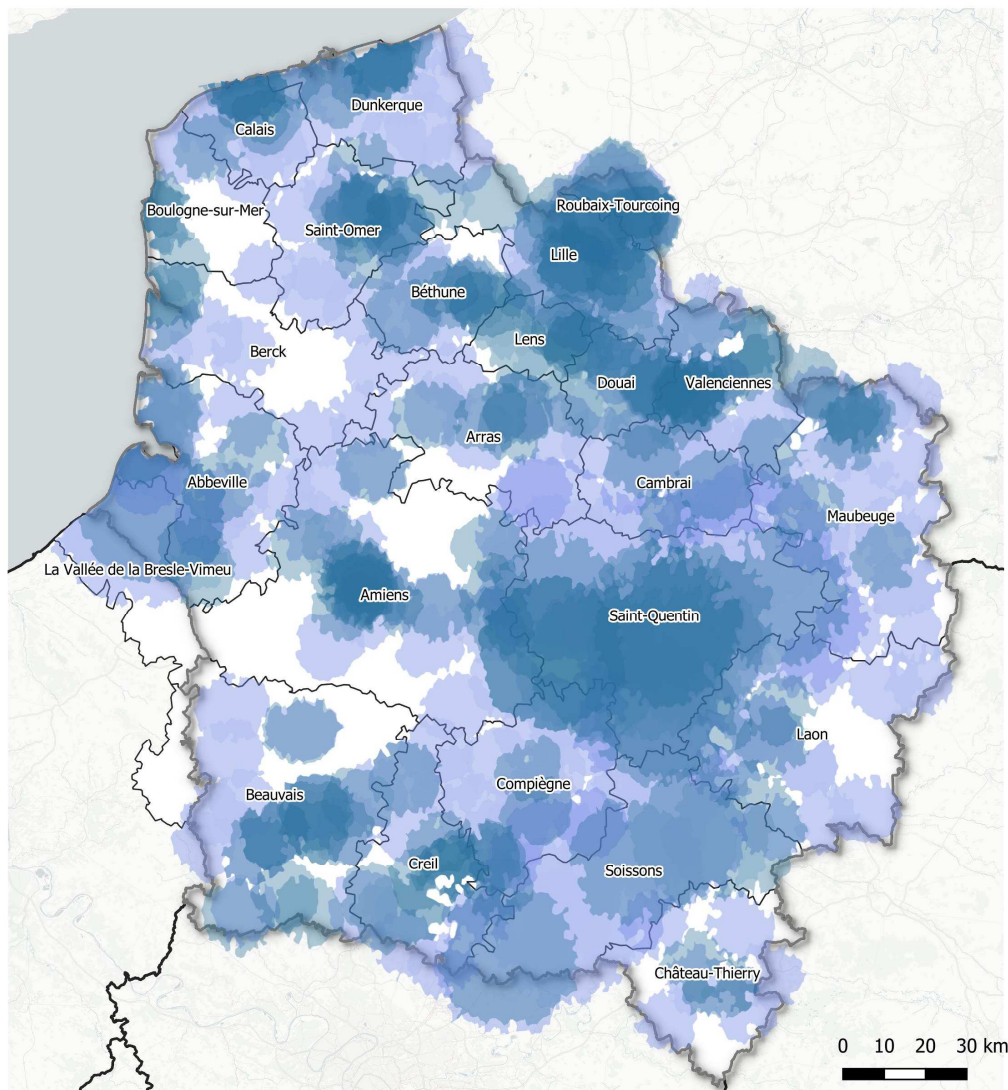
⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.  
Hors centrales d'enrobage. Hors distributeurs



# Consolidation : identification des territoires ne disposant pas de sites spécialisés dans l'accueil des déchets de chantier ou déchèteries publiques ouvertes aux professionnels dans un rayon de 10 ou 20 km

## Couverture territoriale dans un rayon de 10 ou 20 km (selon le zonage REP) par un site spécialisé ou une déchèterie publique ouverte aux professionnels

Source : Sinoe, enquête CERC - observatoire déchets | Traitement CERC



**Territoire disposant d'installation(s) pouvant accueillir au moins 1 flux parmi les 6 flux REP PMCB :**

- installations spécialisées
- déchèteries publiques ouvertes aux pro.
- Territoire non couvert

Les 213 déchèteries ouvertes aux professionnels associées aux 217 sites spécialisés permettent une meilleure couverture du territoire.

À noter, cette 1<sup>o</sup> analyse de maillage porte uniquement sur l'accueil d'au moins 1 des 6 flux du décret 7 flux et non l'ensemble des 6 flux PMCB.

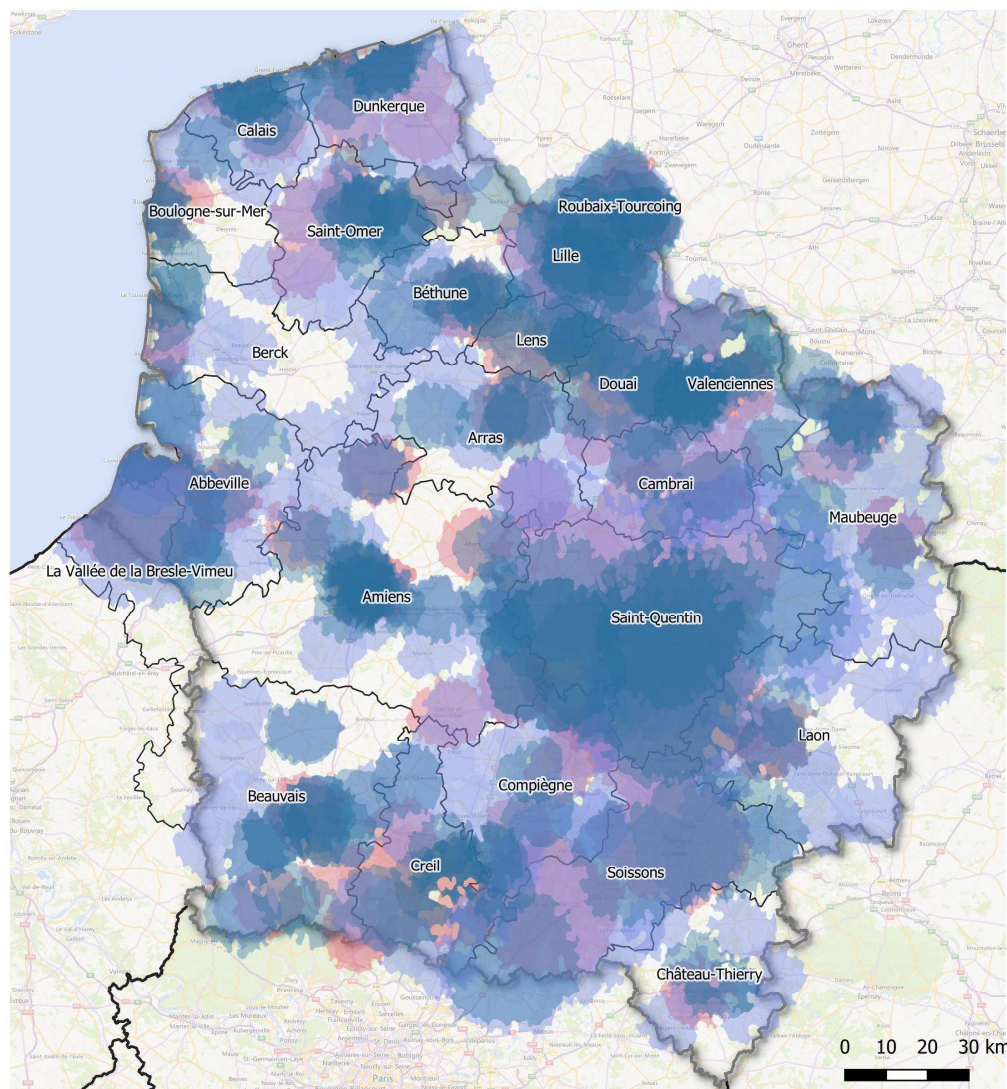
⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.  
Hors centrales d'enrobage. Hors distributeurs

# Consolidation : identification des territoires ne disposant pas de sites de reprise des déchets

En cours de validation

Couverture territoriale dans un rayon de 10 ou 20 km (selon le zonage REP) par un site spécialisé ou une déchèterie publique ouverte aux professionnels ou un distributeur de matériaux

Source : OCAB, Sinoe, enquête CERC - observatoire déchets | Traitement CERC



**Territoire disposant d'installation(s) pouvant accueillir au moins 1 flux parmi les 6 flux REP PMCB :**

- Installations spécialisées
- Déchèteries publiques ouvertes aux pro.
- Distributeurs de matériaux
- Territoire non couvert

- 213 déchèteries ouvertes aux professionnels
- 217 sites spécialisés
- 143 distributeurs de matériaux

À noter, cette 1<sup>o</sup> analyse de maillage porte uniquement sur l'accueil d'au moins 1 des 6 flux du décret 7 flux et non l'ensemble des 6 flux PMCB.

- Un certain nombre de territoires ne sont pas couverts, d'autres partiellement

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.  
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.  
Hors centrales d'enrobage.

## A Venir : Analyse du maillage théorique et passage au maillage pragmatique





Étude réalisée par la CERC Hauts-de-France, avec le concours ...

... des membres de droit et partenaires :



... des membres adhérents :

